

Aménagement communal et développement urbain

AVIS AU PUBLIC

Conformément à la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, il est porté à la connaissance du public que le dossier relatif au

**projet d'aménagement particulier « RUE KUELSCHEIER »
présenté par le bureau BEST de Senningerberg pour le compte de
M. Sylvestre, concernant des fonds sis à la Rue Kuelscheier à
Consdorf**

est déposé à l'inspection du public pendant trente jours, du 25 mai 2021 au 24 juin 2021 inclus, à la maison communale de Consdorf et sous www.consdorf.lu. Les intéressés sont invités à fixer un rendez-vous auprès du service technique communal.

Les observations et objections contre le projet dont question, doivent, sous peine de forclusion, être présentées par écrit au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Consdorf endéans le délai de trente jours mentionné ci-dessus.

Consdorf, le 20 mai 2021

la bourgmestre,

le secrétaire communal,

